



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur	Groupe PLR par le député Thomas Birbaum (suppl.)
Objet	Augmentons le taux de participation des jeunes
Date	14.11.2017
Numéro	4.0281

Nous n'avons pas connaissance des chiffres concernant la participation des jeunes adultes aux scrutins en Valais. On a le sentiment que les Jeunesses des partis politiques sont plutôt actives dans notre canton. Il est vrai que des études menées au niveau fédéral montrent que la participation des jeunes adultes (18 à 24 ans) est inférieure de 15 à 20 % à celle des adultes.

Le Conseil d'Etat est sensible à l'abstention des jeunes. Plusieurs mesures ont été prises pour tenter d'inverser cette tendance (p. ex. soutien financier aux sessions parlementaires des Jeunes organisées au niveau fédéral et cantonal; partenariat avec le projet CinéCivic, qui est un concours visant à réaliser une vidéo ou une affiche incitant les jeunes à participer à la vie civique en votant).

Le Conseil d'Etat n'est pas certain que le contenu de la notice explicative suffise à expliquer le désintérêt des jeunes pour la vie politique. Même si des informations officielles simples et pédagogiques sont préférables, on peut penser que, par exemple, le renforcement des cours d'instruction civique pour les apprentis et étudiants serait une mesure plus à même de favoriser l'intérêt des jeunes adultes pour la chose publique.

Pour en venir au postulat, on notera qu'à ce jour aucune commune n'a sollicité le canton pour qu'il participe au financement de l'abonnement « Easyvote ». La question financière ne semble donc pas être un frein à une initiative communale.

En définitive, la participation des jeunes à la vie politique est un élément important. Dans ce sens, le Conseil d'Etat est disposé à examiner, comme le lui demande le postulat, un soutien financier aux communes qui offrent à leurs jeunes citoyens un abonnement à la brochure « Easyvote ».

Pour ces motifs, il est proposé l'acceptation du postulat.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune

Conséquences financières : oui, si le canton donne suite au postulat (le montant dépend de la participation cantonale envisagée)

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune

Conséquences RPT : aucune

Sion, le 26 septembre 2018